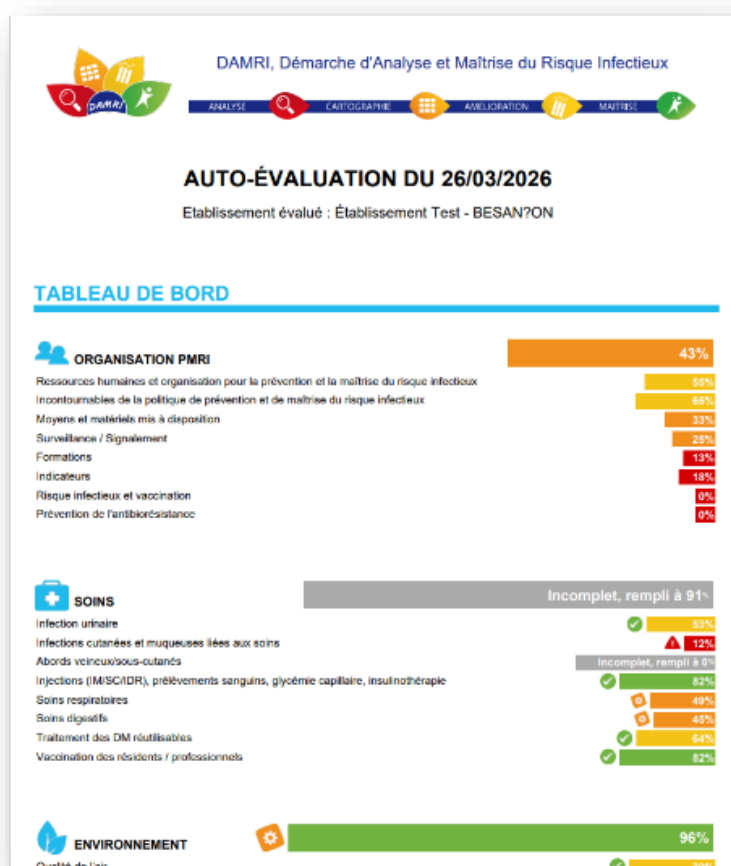


	DAMRI : Clôturer ou non son DAMRI	Version 1 – juillet 2026
---	--	---------------------------------

1- Suivre la progression de DAMRI sans le clôturer

Le travail est basé sur le plan d'action d'amélioration qui donne la feuille de route et cible les points à travailler.

Si le comité de suivi DAMRI de l'établissement souhaite disposer pour chaque réunion des résultats du DAMRI, il est conseillé d'éditer **la synthèse** de votre évaluation au jour « J » de la réunion :



Ce tableau de bord permet, d'un premier coup d'œil, de définir les axes prioritaires à travailler.

La synthèse permet de visualiser **le détail complet des actions d'amélioration à mettre en œuvre, critère par critère pour tous les chapitres questionnés.**

EVALUATION	
ORGANISATION PMRI	
Ressources humaines et organisation pour la prévention et la maîtrise du risque infectieux	
L'établissement dispose d'un temps de professionnel médical en charge de la PMRI :	NON
L'établissement dispose d'un temps de professionnel paramédical ou éducatif en charge de la PMRI :	NON
L'établissement identifie un ou plusieurs professionnel(s) référent(s)/correspondant(s) en charge de la PMRI :	NON
L'établissement dispose d'un temps de professionnel diplômé en PMRI (DUPH, master) :	NON
Le temps et les missions des professionnels dédiés à la PMRI sont définis et officialisés :	NON
L'établissement a identifié un appui extérieur pour la PMRI (CPAS) :	OUI
Une auto-évaluation de la PMRI dans le cadre du DAMRI a été réalisée au cours des 5 dernières années :	OUI
À l'issue du dernier DAMRI, l'établissement a validé son plan d'actions :	OUI
À l'issue du dernier DAMRI, le suivi du plan d'actions est défini :	OUI
À l'issue du dernier DAMRI, le plan d'action pour la PMRI est en adéquation avec le volet RI du plan bleu de l'établissement :	OUI
Des actions de sensibilisation pour la PMRI sont mises en œuvre au sein de votre établissement pour tous les intervenants (internes et externes) :	OUI
Si l'établissement fait appel à des prestataires externes, il veille à ce que chacun d'eux prenne en compte le risque infectieux : 1- lors de la signature de convention 2- lors de l'intervention dans l'établissement :	NON
Incontournables de la politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux	
La gestion des tenues professionnelles (mise à disposition et entretien) est assurée par l'établissement :	
La gestion des tenues professionnelles (mise à disposition et entretien) est assurée par l'établissement :	
Les procédures de soins intègrent les précautions standard :	
Le règlement intérieur ou document équivalent définit les prérequis à l'hygiène des mains : ongles courts, sans vernis, absence de bijoux sur les mains et avant-bras, manchettes courtes :	
L'établissement met à disposition un produit hydro-alcoolique (PHA) et affiche la technique d'utilisation :	
Les points d'eau pour le lavage des mains sont équipés de savon doux liquide, essuie-mains à usage unique (EU), poubelle à commande non manuelle ou sans couvercle et la technique est affichée :	
La procédure d'hygiène des mains est rédigée, validée et diffusée :	
Les tabliers sont mis à disposition et leur utilisation est appropriée :	
Les surbruses sont mises à disposition et leur utilisation est appropriée :	
Les gants à usage unique sont mis à disposition et leur utilisation est appropriée :	
Les lunettes de protection ou masques à visière sont mis à disposition et leur utilisation est appropriée :	
Les lunettes de protection ou masques à visière sont mis à disposition et leur utilisation est appropriée :	
Les masques chirurgicaux et appareils de protection respiratoire (ex : FFP2) sont mis à disposition et leur utilisation est appropriée :	
L'établissement dispose d'une conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang (AES) :	
La conduite à tenir en cas d'AES comporte les coordonnées actualisées d'un médecin pour évaluation du risque et conduite à tenir dans un délai de 4 heures :	

SOINS	
Infection urinaire	
L'établissement dispose d'une procédure de prévention des infections urinaires : INCOMPLET	
Les soignants veillent à la vidange vésicale régulière des résidents : INCOMPLET	
Les soignants veillent à l'hydratation des résidents : COMPLET	
Les soignants veillent à respecter le principe du change immédiat des protections contenant des matières fécales : COMPLET	
L'établissement dispose d'une procédure relative au sondage urinaire validée : INCOMPLET	
La procédure relative au sondage urinaire préconise la pose d'un système clos : INCOMPLET	
La procédure relative au sondage urinaire privilégie l'utilisation de sacs stériles anti-reflux et vidangeables : INCOMPLET	
Copyright © DAMRI	
La procédure relative au sondage urinaire mentionne les modalités de soins quotidiens : lavage au savon doux et pas de produit antiseptique : À ACTUALISER/ÉVALUER	
La procédure relative au sondage urinaire mentionne les modalités de gestion et de surveillance de la sonde : À ACTUALISER/ÉVALUER	
La procédure relative au sondage urinaire mentionne la réévaluation quotidienne du maintien de la sonde : À ACTUALISER/ÉVALUER	
L'établissement mène une politique de PMRI pour prévenir les infections urinaires sur sonde : EPP, formation : À ACTUALISER/ÉVALUER	
Infections cutanées et muqueuses liées aux soins	
L'établissement dispose d'une procédure relative aux soins de nursing qui prend en compte la prévention du risque infectieux cutanéomuqueux : ABSENT	
La procédure relative aux soins de nursing intègre le rinçage et séchage soigneux des plis cutanés lors de la toilette : COMPLET	
La procédure relative aux soins de nursing intègre la gestion des moyens de protection (excréta, menstruations) : COMPLET	
La procédure relative aux soins de nursing intègre le change sans délai des résidents souillés par des matières fécales : ABSENT	
La procédure relative aux soins de nursing intègre l'éducation des résidents pour la gestion des protections de menstruations (serviettes hygiéniques, tampons) : ABSENT	
La procédure relative aux soins de nursing intègre le changement systématique du linge utilisé pour la toilette après chaque utilisation ou à minima quotidiennement si envisageable (PA/PH autonomes ...) : ABSENT	
La procédure relative aux soins de nursing intègre l'individualisation du matériel de soins pour les résidents : peigne, brosse, rasoir, coupe-ongle, lime : ABSENT	
La procédure relative aux soins de nursing intègre le nettoyage des cuvettes après chaque utilisation avec un détergent-désinfectant ou le passage en lave-bassin.	

	DAMRI : Clôturer ou non son DAMRI	Version 1 – juillet 2026
---	--	---------------------------------

Pour garder un historique de l'avancement du DAMRI, il est nécessaire d'enregistrer le fichier Excel et la synthèse sous format pdf à date. En effet, chaque saisie sur l'outil écrase les données antérieures sur le serveur sans possibilité de les retrouver.

2- Clôturer le DAMRI : les indications

Tout d'abord, il est important de rappeler que le DAMRI n'est pas à réaliser en une seule fois. Cet outil cible 501 critères pour que chaque type d'EMS puisse s'autoévaluer de manière complète et progressive. La philosophie de l'outil est de travailler de manière continue et de suivre l'évolution de son DAMRI par le biais du plan d'action d'amélioration. La fonctionnalité de clôture a peu de sens pour cette démarche DAMRI, dès lors que la démarche d'amélioration dans le domaine de la PMRI est continue.

Seules 2 situations justifient la clôture du DAMRI :

- Déménagement de l'établissement
- Réorientation de l'activité et /ou de la population accueillie et/ou modification de la typologie de l'établissement

En effet, dans ces 2 situations, les données administratives de l'établissement changent (notamment les numéros Finess, adresse postale...) et justifient la création d'un DAMRI pour le nouvel établissement.

3- Comment assurer le suivi du travail mis en place pour la PMRI pour les mois ou années à venir ?

L'outil permet de suivre et d'ajuster les actions d'amélioration identifiées à l'issue de l'auto-évaluation. Il permet de voir l'évolution des résultats car l'outil corrige automatiquement les réponses dès lors qu'elles sont saisies sur le plan d'actions :

- Le chapitre 1 :

RÈGLEMENTAIRE Inscrire la formation "prévention de la légionelle dans le réseau d'ECS" dans le plan de formation institutionnel de l'établissement. Formation à prioriser à l'embauche pour les professionnels en charge du réseau d'eau chaude sanitaire et ceux chargés des purges.

ACTION RÉALISÉE

Pour le chapitre 1, cochez « action réalisée » quand l'action a été conduite. Elle disparaît alors du plan d'actions.

- Les chapitres 2 à 8 :

RECOMMANDÉ La procédure de sondage urinaire précise les modalités de gestion :
 - Les modalités et/ou conditions de changement de la sonde.
 - La surveillance du dispositif, avec en particulier :
 o La perméabilité, la position déclive, la fixation de la sonde, le positionnement du sac et son niveau de remplissage
 o Le rythme de cette surveillance
 o La traçabilité de cette surveillance.

INCOMPLET
A ACTUALISER/EVALUER
COMPLET

	DAMRI : Clôturer ou non son DAMRI	Version 1 – juillet 2026
---	--	---------------------------------

Pour les chapitres 2 à 8, cochez le niveau de travail réalisé pour chaque critère interrogé :

- Action initiée mais incomplète,
- Complète ou existante mais non actualisée et/ou non évaluée,
- Action complète et actualisée et/ou évaluée.

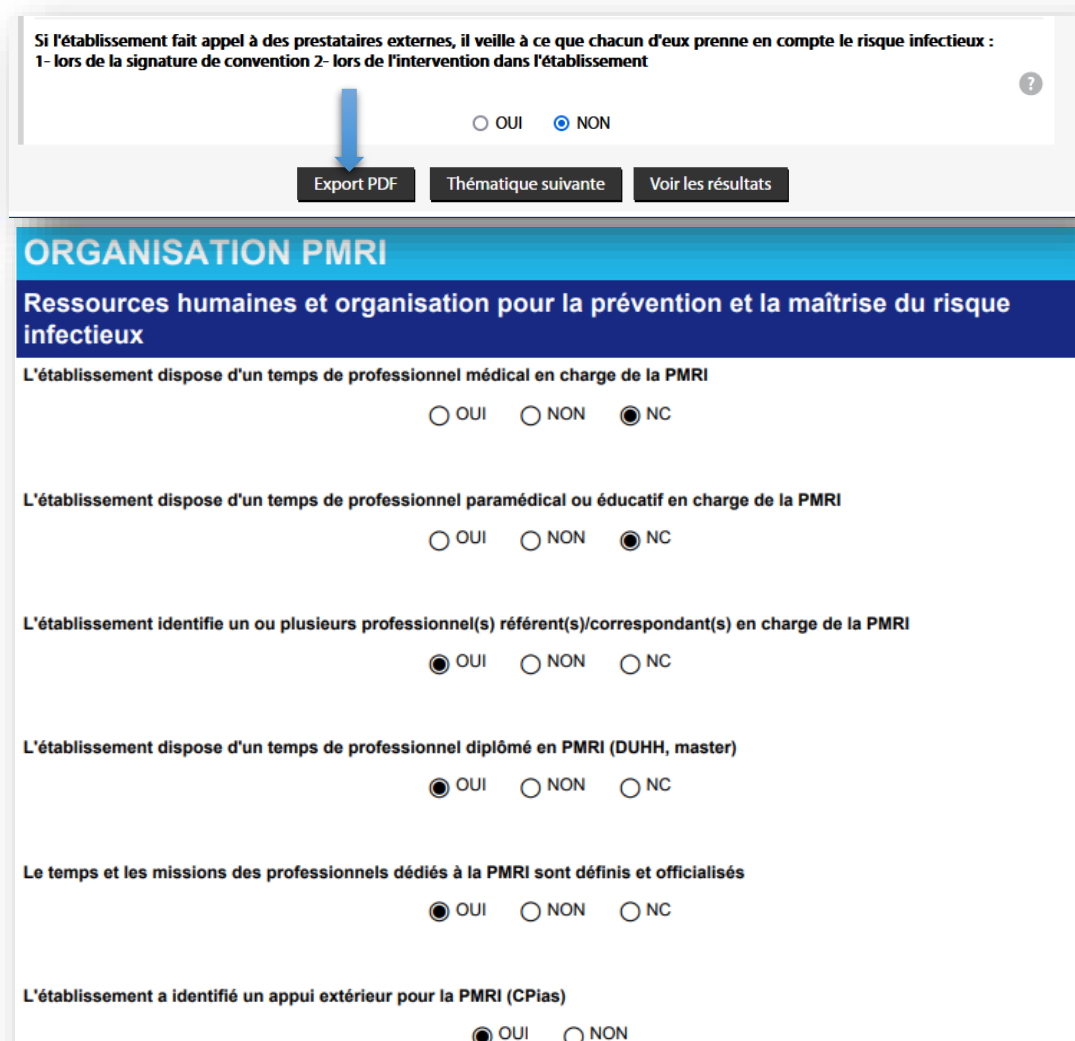
Cette action d'ajustement des critères perfectibles permet à la fois de les retirer automatiquement de la liste de ceux à travailler mais aussi d'ajuster de manière synchrone le résultat du questionnaire. En effet, à chaque fois que vous cochez l'action réalisée pour un ou plusieurs critères, votre réponse est automatiquement corrigée dans le questionnaire et par conséquent le résultat de votre évaluation est modifié automatiquement. Cela vous permet de mesurer en temps réel votre progression dans le chapitre concerné. Attention, les modifications concernant les chapitres 2 à 8 n'impactent pas automatiquement le chapitre 1 qui doit être ajusté manuellement.

4- Je travaille dans un EMS qui déménage prochainement sur un autre site¹. Quelle est la conduite à tenir pour le DAMRI initié dans l'EMS actuel ?

Dans cette situation, il faut procéder à l'export :

- **Du questionnaire** pour chacun des chapitres : en cliquant sur l'onglet « **Export PDF** » en bas du questionnaire pour chacune des thématiques pour chaque chapitre.

Chapitre 1 :



Si l'établissement fait appel à des prestataires externes, il veille à ce que chacun d'eux prenne en compte le risque infectieux :
1- lors de la signature de convention 2- lors de l'intervention dans l'établissement

☐ OUI ☒ NON

[Export PDF](#) [Thématique suivante](#) [Voir les résultats](#)

ORGANISATION PMRI

Ressources humaines et organisation pour la prévention et la maîtrise du risque infectieux

L'établissement dispose d'un temps de professionnel médical en charge de la PMRI

☐ OUI ☐ NON ☒ NC

L'établissement dispose d'un temps de professionnel paramédical ou éducatif en charge de la PMRI

☐ OUI ☐ NON ☒ NC

L'établissement identifie un ou plusieurs professionnel(s) référent(s)/correspondant(s) en charge de la PMRI

☒ OUI ☐ NON ☐ NC

L'établissement dispose d'un temps de professionnel diplômé en PMRI (DUHH, master)

☒ OUI ☐ NON ☐ NC

Le temps et les missions des professionnels dédiés à la PMRI sont définis et officialisés

☒ OUI ☐ NON ☐ NC

L'établissement a identifié un appui extérieur pour la PMRI (CPias)

☒ OUI ☐ NON

	DAMRI : Clôturer ou non son DAMRI	Version 1 – juillet 2026
---	--	---------------------------------

Chapitre 2 à 8 :

L'établissement mène une politique de PMRI pour prévenir les infections urinaires sur sonde : EPP, formation

☒ Absent ☐ Incomplet
☐ A actualiser/évaluer ☐ Complet

Export PDF Thématique suivante Voir les résultats

INFECTION SANS DISPOSITIF DE DRAINAGE URINAIRE INVASIF

L'établissement dispose d'une procédure de prévention des infections urinaires ?

☒ Absent ☐ Incomplet
☐ A actualiser/évaluer ☐ Complet

Les soignants veillent à la vidange vésicale régulière des résidents

☒ Absent ☐ Incomplet
☐ A actualiser/évaluer ☐ Complet

Les soignants veillent à l'hydratation des résidents

☒ Absent ☐ Incomplet
☐ A actualiser/évaluer ☐ Complet

Les soignants veillent à respecter le principe du change immédiat des protections contenant des matières fécales

☒ Absent ☐ Incomplet
☐ A actualiser/évaluer ☐ Complet

INFECTION SUR DISPOSITIF DE DRAINAGE URINAIRE INVASIF

L'établissement dispose d'une procédure relative au sondage urinaire validée ?

☐ Absent ☐ Incomplet
☒ A actualiser/évaluer ☐ Complet

La procédure relative au sondage urinaire préconise la pose d'un système clos

☐ Absent ☐ Incomplet
☐ A actualiser/évaluer ☒ Complet

- **Des résultats :** Il est pertinent de télécharger le plan d'action d'amélioration au format PDF ainsi que le fichier Excel ainsi que la synthèse afin de conserver cet historique. (Cf. méthode décrite ci-dessus).

IMPORTANT : ne pas omettre d'envoyer un mail à damri@chu-besancon.fr informant de ce déménagement en y spécifiant les coordonnées et principalement **les numéros FINESS** de l'ancien établissement qui a fermé.

	DAMRI : Clôturer ou non son DAMRI	Version 1 – juillet 2026
---	--	---------------------------------